



DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNE DE WORMHOUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL 125 015 2023

Date de la convocation et de l'affichage : 22 septembre 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt huit septembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de WORMHOUT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle d'évolution à l'école Roger Salengro, sous la présidence de Monsieur CALCOEN David,

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal en exercice	29
Nombre de présents	25
Nombre de votants par procuration	4
Nombre de suffrages exprimés	29

Etaient présents : (25)

Monsieur CALCOEN David, Maire, DEHONDT Florence, DERAM Didier, DELMOTTE Vincent, GROYSILLER Céline, PIRE Olivier, LENOIR Sylvie, VAN AGT Laurent, Adjoints,

BECK Sabrina, MARQUISE Lucas, DUPUITS Laurence, BRICHE Rémi, Conseillers délégués,

COURBOT Monique, POISSONNET Luc, GOSSART Géraldine, DENTREBECQ Patrick, BOLLE Christine, DOOM Emmanuel, BULTEEL Martine, KERCKHOVE Fabien, LAMMAR Carole, DEVOS Frédéric, DEGRAND Christophe, LEMOINE Isabelle, RICHARD Nicolas, PEEL John, Conseillers,

Ont donné procuration : (4)

PRONIER Isabelle à BRICHE Rémi,
MARQUISE Lucas à DOOM Emmanuel,
LEPROVOST Maryse à DEVOS Frédéric,
HUGOO Isabelle à LEMOINE Isabelle,

Absents/excusés : (0)

Secrétaire de séance : GROYSILLER Céline est désignée à l'unanimité

Pour le Maire, et par délégation,
l'Adjointe déléguée,
Le Maire,
CALCOEN David

DEHONDT Florence



15. DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA FLANDRE VERDOYANTE ET FLEURIE

Vu les statuts de l'association la Flandre Verdoyante et Fleurie,

CONSIDERANT que pour améliorer l'attrait de la région au sein de la Flandre verdoyante et fleurie dont la commune fait partie,

CONSIDERANT que l'installation du Conseil Municipal en date du 25 juin 2023 nécessite de procéder à la désignation de 3 membres du conseil pour siéger au Conseil d'Administration de l'association FLANDRE VERDOYANTE ET FLEURIE,

Cette désignation est soumise au vote :

- à main levée avec l'accord unanime des conseillers :

OUI

Les candidats sont les suivants :

Pour la liste majoritaire :

- BRICHE Rémi
- DELMOTTE Vincent
- DERAM Didier

Pour la liste minoritaire :

- La liste d'opposition n'a pas de candidats.

L'article L.2121-21 du CGCT dispose à l'alinéa 5 que : « Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire ».

Monsieur BRICHE Rémi, Monsieur DELMOTTE Vincent et Monsieur DERAM Didier sont désignés membres pour siéger au Conseil d'Administration de l'association FLANDRE VERDOYANTE ET FLEURIE

Le Conseil municipal, après avoir délibéré décide,

- D'APPROUVER la désignation des conseillers pour siéger au Conseil d'Administration de l'association FLANDRE VERDOYANTE ET FLEURIE
-
- DE TRANSMETTRE la présente délibération dans les meilleurs délais au contrôle de légalité et au Président de la CCHF.



Fait et délibéré en séance le 28-09-2023

Pour extrait certifié conforme,

<p>Le secrétaire de séance,</p>  <p>GROYSILLER Céline</p>	<p>Pour le Maire, et par délégation, l'Adjointe déléguée, Le Maire, CALCOEN David</p>   <p>DEHONDT Florence</p>
--	--

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Sous-Préfecture le : 30-09-2023

et publication ou notification le : 30-09-2023

<p>Pour le Maire, et par délégation, l'Adjointe déléguée, Le Maire, CALCOEN David</p>   <p>DEHONDT Florence</p>	<p>Le secrétaire de séance,</p>  <p>GROYSILLER Céline</p>
---	---

